



Signature

Remplir une fiche par séjour et par enfant			
Nom/Prénom de l'enfant :	Partie réser Ne rien in	vée à l'admi scrire dans c	
Date de naissance :	Adhésion		
Nom/Prénom des parents/tuteurs :	Coût Séjour		
Adresse :	A déduire CAF		
Code postal : Ville :	Autre à déduire		
Tél. domicile :	Total		
Email :			
Prof. père : Tél	Banque	Date	Montant
Prof. mère Tél			
Numéro d'allocataire CAF :			
Remarques particulières :	Total		
Choix du séjour (cocher la case pour le séjour):  Du 20 au 25 juillet 2025	■ Du 3 au 8 a	oût 2025	5
<u>Prix du séjour : <b>450 €</b></u>			
<u>Adhésion</u> : Association des Familles de St Étienne <b>18,50 € par</b>	<b>r famille</b> (si non déja	à réglée en	2025)
Afin de valider l'inscription, merci de joindre à votre doss	ier un acompte de 2	<u>250€ ainsi q</u>	ue l'adhésion
Le solde du règlement devra nous parvenir <b>1</b> Un accusé de réception vous sera envoyé par mail.		•	tés.
☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas  la prise de vues pendant les activités et la publication par le Chalet des Alı sur différents supports (écrit, web, audiovisuel) et sans limitation de du		uelles mon en	fant apparait, ceci
☐ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'a et les accepter. J'accepte de payer l'intégralité ou la part des frais de séjou de frais médicaux réalisés durant le séjour.			

Fait le\_

### Recommandations pour le séjour

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit en séjour « Tom Pouce » organisé par le Chalet des Alpes.

Afin de lui permettre de participer, dans de bonnes conditions, aux diverses activités nous vous conseillons de le doter notamment de vêtements simples et pratiques avec les chaussures adéquates . Ne pas oublier le ou les doudous dans la valise, éventuellement alèses et protection.

Accueillant toute l'année des enfants en classes maternelle et élémentaire, un soin tout particulier sera apporté à l'accompagnement de nos jeunes colons.

En vous remerciant par avance de votre participation.



L'équipe pédagogique

### Déroulement d'une journée type

<u>8h00-8h05</u>: lever (les horaires peuvent varier selon le programme d'activité)

8h15: petit déjeuner (en pyjama ou pas...)

8h45-9h15: petit moment toilette-rangement de la chambre, des placards. On fait son lit.

9h15-9h30 : début des activités-répartition dans les groupes

<u>11h45-11h50</u>: retour des activités / rangement des salles / moment toilette <u>12h00</u>: repas - les horaires peuvent varier selon les activités ou les jours <u>13h15</u>: moment Temps Calme : jeux de société / lecture / courrier / repos

14h00-14h15: début des activités / répartition dans les groupes

16h15-16h30 : goûter

17h15 - 17h30 : fin des activités / moments libres ou dirigés

<u>18h00</u> : douches 19h00 : dîner

<u>20h00-20h15</u>: présentation de la veillée

<u>21h15-21h30</u>: coucher (échelonné selon les âges, le contenu de la veillée, le seuil de fatigue, le programme du lendemain...).

Ce programme n'est qu'indicatif et peut être modifié en fonction notamment de la thématique des séjours, des choix de l'équipe d'animation et des conditions météorologiques.





#### MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

cerfa

Code de l'Action Sociale et des Familles

N° 10008\*02

# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 – <b>ENFANT</b> NOM :	
PRÉNOM :	
DATE DE NAISSANG	DE :
GARÇON □ FIL	LE 🗆

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				BCG	
Ou Tétracoq				Autres (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

#### 3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui □ non □

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

RUBÉOLE	RUBÉOLE VARICELLE		RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ	SCARLATINE	
oui non	oui non	oui non	oui non	oui non	
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS		
ui non	oui non	oui non	oui non		
. <b>LERGIES</b> : AS	TUME oui □ non	n □ MÉDI	ICAMENTEUSES		
	MENTAIRES oui D		RES	oui 🗆 non 🗆	
ALI <b>RÉCISEZ LA C</b> A	MENTAIRES oui [	] non □  AUTF			
ALI EÉCISEZ LA CA gnaler)  DIQUEZ CI-API S DIFFICULTÉ	MENTAIRES oui DAUSE DE L'ALLERO	non □ AUTF  GIE ET LA CONDU  ADIE, ACCIDENT, CR	RES	tomédication le	
ALI RÉCISEZ LA CA gnaler)  DIQUEZ CI-API S DIFFICULTÉ	MENTAIRES oui DAUSE DE L'ALLERO	non □ AUTF  GIE ET LA CONDU  ADIE, ACCIDENT, CR	RES ITE À TENIR (si au	tomédication le	

	<b>NS UTILES DES PARENTS</b> . DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIV :Z.	ES, DES PROTHÈSES
L'ENFANT MOUILLE-T-IL	SON LIT ? NON OCCASIONNELLEMEN	OUI
S'IL S'AGIT DUNE FILLE E	ST-ELLE RÉGLÉE ? NON OUI	
5 - <b>RESPONSABLE DE</b>	L'ENFANT	
NOM	PRÉNOM	
ADRESSE (PENDANT LE SÉ	JOUR	
Numéros de téléphone : Mère : domicile :	portable : travail :	
Père : domicile :	portable : travail :	
NOM ET TÉL. DU MÉDECIN	FRAITANT (FACULTATIF)	
exacts les renseignements po toutes mesures (traitement me	responsable rtés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, l dical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaire si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'h	le cas échéant, es par l'état de
N° de sécurité sociale :		
_		
Date :	Signature :	
	R LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLE 'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE D	_
OBSERVATIONS		

### FICHE D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE ST ETIENNE

à nous retourner remplie avec votre règlement de 18,50€ si non déjà acquittée depuis le 1er janvier

Pensez à bien signer la fiche au bas de la page après impression du dossier

SITUATION FAMILIALE	Mariés	Divorcés	Pacsés	Ueuf (v	re) 🗌 Autre	
Père: Nom/Prénom Profession						
Mère: Nom/Prénom Profession						
Nom & Adresse du Res	PONSABLE LÉGA	T				
Code Postal						_
Téléphone		Adresse mail _				
Composition générale i		Nom	nbre enfant ma		Nombre enfant mineur	_
Noms & Prénoms des enfar	nts <b>mineurs</b> Da	ates de naissance JJ/	/MM/AAAA			
J'autorise l'Association des		ienne à m'envoye Die postale	r des informatio	ons sur les acti	vités du Chalet des Alpes	*
Fait à :		le:		Signat	ure	



### CENTRE DE LOISIRS ET DE VACANCES CHALET DES ALPES - 42660 LE BESSAT

(à ne remplir et remettre avec le dossier que si la personne venant chercher l'enfant n'est pas son représentant légal)

<b>DECHARGE DE</b>	RESPONSA	SBILITE
Je soussigné (e) (NOM- PRENOM)		
agissant en tant que Père – Mère – Tuteur – Re	présentant légal (1) de	e l'enfant
(NOM – PRENOM)		
<b>décharge</b> l'Association des Familles de Saint Et	ienne et la Direction du	ı Centre de loisirs du Chalet des
Alpes de toutes responsabilités concernant l'enfa		sera emmené par
M		
(date) le à	(heure)	
	Fait à	, le
	Signature :	
(1) Barrer les mentions inutiles.		

Ne pas oublier de comptabiliser les vêtements portés par l'enfant le jour du départ	DEPART	RETOUR
CASQUETTE, BOB ou CHAPEAU (obligatoire)		
LUNETTES DE SOLEIL		
TEE-SHIRTS		
SLIPS (1 par jour)		
CHAUCCETTES (4 pairs about a 1 légères en caton)		
CHAUSSETTES (1 paire chaude + légères en coton)		
DULL EN LAINE (INDISPENSABLE)		
PULL EN LAINE (INDISPENSABLE)		
PULLS COTON (indispensable)		
FOLLS COTON (Indispensable)		
PANTALONS - PANTACOURTS		
TANTALONO TANTAOONIO		
SHORT-BERMUDA		
BAS DE SURVETEMENT - JOGGING		
COUPE VENT (K-WAY) -OBLIGATOIRE-		
PYJAMA (plusieurs si énurésie)		
PANTOUFLES (obligatoires)		
CHAUSSURES DE MARCHE		
BOTTE DE PLUIE (indispensables en équitation - les marquer)		
CHAUSSURES DE SPORT		
DUVET + DRAP HOUSSE OU PAIRE DE DRAPS ( 90 cm)		
ENVELOPPE DE TRAVERSIN + ALESE (si jugée nécessaire)		
SAC OU TROUSSE DE TOILETTE		
ON YOUR DENTIFERIOR DESCRIPTION DESCRIPTION OF A DESCRIPT		
SAVON, DENTIFRICE, BROSSE A DENTS, PEIGNE, CREME SOLAIRE		
LINIOE DE TOU ETTE		
LINGE DE TOILETTE		
CAC DOLID LINCE CALE (paragnalisé de préférance )		
SAC POUR LINGE SALE (personnalisé de préférence )		
GOURDE ET GOBELET PERSONNALISES		
COUNTRY TO CONTRACT OF THE COUNTRY TO COUNTR		
LIVRE(S) ET JEU(X) (sous la responsabilité de l'enfant)		
Inscrire les titres des ouvrages au dos de cette feuille		
TOUT DOIT ETRE MARQUE AU NOM ET PRENOM DE L'ENF.	ANT	
Y COMPRIS LES CHAUSSURES		

La Direction décline toute responsabilité en cas de perte de vêtements transportés dans des sacs plastiques **ou non marqués**.

### Règlement interne et conditions d'annulation

# L'été en Séjours Evasion

L<u>es Séjours Evasion</u> sont des séjours qui s'articulent autour d'une thématique avec en dominante des ateliers sportifs, créatifs et/ou ludiques.

Notre environnement naturel, oriente la majorité de nos activités vers le plein air avec parfois, la mise en place de groupes de niveau afin de rendre les activités plus attractives et adaptées aux capacités de chacun. Par ailleurs, soucieux de notre encadrement et de la sécurité qu'il suppose, notamment pour des pratiques telles que l'équitation, le kayak ou l'escalade, nous nous devons d'appliquer une telle démarche d'animation.

Sur un autre plan, nos équipes d'animation prennent en compte, dans leur programme, les conditions météorologiques, le seuil de fatigue des enfants et les différences d'âges pour ajuster leurs propositions mais tout n'est pas modifiable à la dernière minute ; tous doivent alors s'adapter.

Privilégier l'intérêt des activités offertes aux enfants et créer une ambiance conviviale sont nos principaux objectifs. Ce règlement, à travers les points abordés ci-dessous, y contribue en posant quelques règles essentielles au bien - être du groupe.

#### C'est pourquoi nous comptons sur la compréhension et la coopération des familles dans ce domaine.

<u>Trousseau</u>: En raison de la dominante plein air des activités, les vêtements portés par les enfants peuvent être endommagés et/ou égarés. C'est pourquoi sont recommandés des vêtements confortables, fonctionnels, adaptés à un séjour en montagne et sans valeur.

Nous vous rappelons que le Centre est situé à un col, en moyenne montagne, et que par conséquent (même l'été), des vêtements chauds sont <u>indispensables</u> en début de matinée ou en fin de journée.

(Une veillée « fête » <u>pouvant</u> être organisée au cours du séjour, une tenue plus particulière peut-être prévue pour « cette soirée- là » ...)

#### Bijoux et objets de valeur sont à proscrire.

Pour les livres, jeux (électroniques ou non) la Direction décline toute responsabilité en cas de perte, endommagement ou vol.

<u>Tous les vêtements et chaussures (souvent identiques - surtout les bottes) doivent être</u> marqués (attention aux étiquettes autocollantes qui ne tiennent pas toujours)

En plus d'une surveillance générale, l'équipe d'animation prenant en charge l'inventaire de chaque valise et sac, à l'arrivée et au départ de votre enfant, le <u>maximum</u> est fait pour éviter pertes et mélanges.

<u>Argent de poche</u>: nous vous conseillons de remettre à votre enfant la somme de <u>8 euros</u> afin de lui permettre d'éventuels achats (notamment lors des sorties journée) ou pour un petit dépannage.

L'argent est remis à un responsable au début de chaque séjour et rendu en fin de semaine, déduction faîte des dépenses effectuées.

<u>Confiseries</u>: il est déconseillé de donner des confiseries aux enfants car bien souvent ils en font une <u>consommation abusive</u> les premiers jours. Afin d'éviter cela, ainsi que toute jalousie dans le groupe, les confiseries seront partagées entre tous les enfants lors des goûters ou veillées. Les chewing-gums sont interdits durant les séjours.

<u>Téléphone / visites</u>: les séjours étant de courte durée, il est demandé aux familles de s'<u>abstenir</u> de toute visite et de ne téléphoner qu'<u>en cas d'urgence</u>.

Pour le bon déroulement de la vie collective et éviter les vols ou la casse les téléphones portables, tablettes et montres connectées ne sont pas autorisés.

**Courrier**: les enfants auront la possibilité d'écrire et/ou envoyer un dessin au cours de leur séjour.

Il est demandé <u>pour les plus petits</u> que sur les enveloppes soient inscrits le nom et l'adresse des correspondants et que le timbre soit collé. Attention, beaucoup d'enfants même grands n'ont pas ces informations complètes et l'équipe d'animation ne peut s'engager à les leur fournir faute d'éléments précis et de temps. Merci donc d'anticiper ce moment apprécié de nombre de nos colons quel que soit l'âge.

Il est possible de laisser un message à l'adresse suivante : **contact@chalet-des-alpes.com** (**dans la mesure du possible**, la boîte aux lettres sera régulièrement consultée).

Merci d'avoir une pensée pour la personne en charge de la messagerie et de ne pas abuser de cet outil de communication.

<u>Blog</u>: un blog, dont l'adresse vous sera communiquée au moment de l'accueil, sera mis en place au cours de l'été. Il sera alimenté par des photos prises par l'équipe d'Animation et de Direction. Notre objectif n'est pas de faire des portraits de chaque enfant mais de témoigner d'une ambiance à travers quelques clichés <u>pris au hasard</u>. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant figure dans ce blog, merci de mentionner votre souhait sur la fiche d'inscription.

**Encadrement :** au Chalet des Alpes, votre enfant est accueilli par une équipe d'animation composée de personnel qualifié au sens de la réglementation en vigueur pour les A.C.M.

L'encadrement est calculé sur la base d'1 adulte pour 6 enfants maximum âgés de moins de 6 ans ; 1 adulte pour 12 enfants maximum âgés de plus de 6 ans. - d'un assistant sanitaire, désigné par le directeur s'il n'en assure pas les fonctions. — d'intervenants diplômés pour les activités spécifiques (accrobranche, équitation, attelage canin, tir à l'arc ...).

Le personnel de Direction, de service et de restauration complète l'équipe.

<u>Repas</u>: Les petits-déjeuners, déjeuners et dîner se prennent sur place. A l'occasion de sorties extérieures, des pique-niques sont prévus. Les allergies ou régimes alimentaires particuliers doivent être signalés au moment de l'inscription administrative sur la fiche sanitaire.

<u>Traitement</u>: si l'enfant doit suivre un traitement pendant son séjour, le signaler sur la feuille sanitaire et joindre <u>impérativement</u> l'ordonnance (ou une photocopie) aux médicaments.

A défaut, aucun traitement ne pourra être administré même avec accord parental et quel que soit le traitement.

<u>Assurance</u>: tous les enfants sont assurés. En cas d'accident, le nécessaire est fait immédiatement par la Direction du Centre pour soigner en conséquence l'enfant et prévenir les parents.

Si vous n'êtes pas joignable, pendant le séjour de votre enfant, veillez à noter sur la fiche sanitaire le nom d'une personne référente qui le sera.

Merci de joindre à cette fiche sanitaire la photocopie de votre attestation carte vitale et mutuelle afin de faciliter la prise en charge de votre enfant en cas d'accident.

Si votre enfant est bénéficiaire de la CMU, merci de joindre à la fiche sanitaire une copie de l'attestation des droits à la CMU.

En cas de maladie bénigne, l'enfant est soigné sur place. Si le cas est jugé plus sérieux, il est demandé aux parents de venir chercher leur enfant. Si les frais (médecin, pharmacie) sont réglés par le Centre de Vacances, celui-ci en réclame ensuite le remboursement à la famille. Il lui appartient alors de se faire rembourser, à son tour, par sa Caisse d'assurance maladie et sa mutuelle.

**<u>Transport</u>**: Voir modalités des arrivées et départs pour chacun des séjours.

L'essentiel du programme des séjours exclut tout transport pendant le séjour hormis pour les activités extérieures tel accrobranche, escalade, activités nautiques... ou les enfants pourront bénéficier d'un ou deux trajets en car.

Merci de <u>respecter les horaires</u> pour le bien-être des enfants et la bonne organisation de l'équipe encadrante.

Par ailleurs, merci de nous signaler si la personne récupérant l'enfant n'est pas le responsable légal, auquel cas il vous sera demandé de remplir une décharge de responsabilité à remettre à la Direction.

Enfin, aucun enfant ne sera autorisé, à l'arrivée, à repartir seul chez lui sauf autorisation parentale écrite.

<u>IMPORTANT</u>: La Direction se réserve, à tout moment du séjour, la <u>possibilité de</u> <u>renvoyer</u> un enfant qui par sa conduite mettrait en péril sa sécurité ou celle des autres ou qui ne respecterait pas les règles de vie inhérentes à tout séjour en collectivité : rejet des règles de vie, langage, attitudes, respect du matériel, du personnel, des autres enfants...

Vous serez contacté personnellement et aucun remboursement ne sera effectué quel que soit le jour du départ.

Les Séjours Evasion se sont avant tout des vacances dans la bonne humeur et l'envie de partager quelques jours avec d'autres.

## Conditions d'annulation Séjours Evasion

Règlement de l'intégralité des frais de séjour un mois avant son commencement

#### <u>Conditions d'annulation</u>:

Dans tous les cas, des frais de dossier de 40 € et l'adhésion seront retenus.

Par la suite, le barème appliqué sera de :

- entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 25 % du montant du séjour, + 40€ frais de dossier
- entre 20 et 15 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du montant du séjour, 40€ frais de dossier
- entre 14 et 7 jours avant le départ, il sera retenu 75 % du montant du séjour, 40€ frais de dossier
- moins de 8 jours avant le départ, l'intégralité du prix du séjour sera retenue.

Aucun remboursement ne pourra être consenti pour un séjour écourté pour quelque raison que ce soit (départ volontaire, raison médicale ou renvoi pour raisons impératives)